

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 21 septembre 2017

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Luc MAGNIN

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 21 septembre 2017, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 20 juillet 2017.

Projet rénovation salle polyvalente

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une esquisse a été réalisée par le cabinet d'architecture Atelier 71 concernant le projet de rénovation de la salle polyvalente. Une estimation du coût est donnée aux conseillers soit 912.280,00 € HT. Après discussion, les membres du conseil demandent :

- De chiffrer uniquement le coût du changement de la chaudière, du carrelage de la grande salle, de la mise aux normes des toilettes et de la cuisine
- De chiffrer une démolition du bâtiment et une construction neuve

Dédite logement au dessus de la boucherie

La locataire du logement situé au 301 rue centrale au dessus de la boucherie a donné sa dédite à la date du 30 septembre 2017.

L'état des lieux sortant est fixé au lundi 2 octobre à 11h avec le Maire.

Par la suite, la commission bâtiment se réunira et se rendra sur place pour faire un état de ce logement. Des travaux seront sûrement à prévoir avant une relocation.

Projet étape course cycliste « la route de Saône-et-Loire »

Une épreuve cycliste par étapes « la route de Saône-et-Loire » est organisée depuis 40 ans par l'ASPTT Chalon-sur-Saône.

Il est proposé d'organiser dans notre commune le départ de la deuxième étape, le samedi 16 juin 2018. Une subvention exceptionnelle de fonctionnement est demandée par l'association organisatrice pour un montant de 1800,00 €.

Cette course rassemble environ 300 coureurs et une caravane publicitaire d'environ 30 véhicules précédera les coureurs. Le maire indique au conseil municipal que cet événement peut avoir des retombées importantes pour le commerce local.

L'association de l'Amicale cycle Varennois sera contactée pour se joindre à l'organisation.

Le conseil municipal demande de reprendre contact avec l'association organisatrice et de voir si la demande de subvention peut être revue à la baisse, soit 1500€.

Remboursement achat tables par le CSV pétanque :

Les membres du conseil municipal acceptent en remboursement, un chèque d'un montant de 1168,50 € émanant de l'association CSV pétanque. Ceci représente le montant HT pour l'achat de tables pliantes en sapin et que la commune a réglé par mandat administratif sur le budget principal au compte 21318.

Modification horaires de la Poste :

Monsieur MASSOT de la Poste, lors d'un rendez-vous avec le Maire, a remis un rapport concernant le bureau de Poste de Varennes-Saint-Sauveur. Une baisse de fréquentation d'environ 10 % est constatée et une adaptation des horaires est projetée. Le bureau de poste serait fermé le lundi toute la journée et ouvert du mardi au samedi matin.

Le conseil municipal demande que les horaires d'ouverture le matin soient les mêmes tous les jours, c'est-à-dire 9h – 12h. Il est aussi demandé qu'un point de retrait des colis (pour les entreprises) soit mis en place gratuitement par la Poste le lundi à la clinique vétérinaire.

Compte-rendu de la rentrée scolaire

Effectif pour la rentrée de 81 élèves sur 4 classes :

- 8 PS / 15 MS
- 10 GS / CP
- 9 CE1 /CE2
- 16 CM1 / 8 CM2

Même équipe pédagogique que l'année dernière.

Information de la cantine : 10 enfants de moins cette année au niveau des repas.

Compte-rendu de la fête patronale

Bonne organisation au niveau de la course le vendredi soir et bonne participation.

Le concours de pétanque le samedi a vu le même nombre d'inscrits que l'année dernière.

Organisation du bal le samedi soir à revoir avec les associations (pour la tenue de la buvette)

Il y a eu 40 exposants le dimanche au vide-greniers (beaucoup mieux que 2016)

Le repas de la Lyre Varennoise a attiré beaucoup de monde.

Bilan positif de ce week-end

Dossier de reconnaissance état de catastrophe naturelle suite sécheresse 2017

Suite au dossier déposé pour la sécheresse 2015, aucunes communes de Saône-et-Loire ont été retenues.

Avec la sécheresse de cet été (2017) un particulier déjà concerné en 2015 nous demande de redéposer un dossier de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour 2017. En effet les fissures de sa maison se sont encore agrandies avec les conditions climatiques de ce printemps et cet été.

La mairie demande aux gens qui pourraient être concernés de se faire connaître au secrétariat de mairie d'ici fin octobre.

Point sécurité incendie

En date du 1^{er} mars 2017, le Préfet de Saône-et-Loire a approuvé le nouveau règlement de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI).

Un bilan a été réalisé pour savoir si nous sommes en conformité avec les exigences de ce nouveau règlement.

Si des achats sont nécessaires (nouveaux poteaux incendie par exemple) voir pour regroupement d'achats avec d'autres communes.

Questions diverses :

- Le maire informe le conseil municipal que des administrés ont fait un courrier concernant la sécurité routière à l'entrée et la sortie du village. Ils demandent la pose de ralentisseurs dans l'agglomération. Refus à l'unanimité du conseil municipal. Un courrier leur sera adressé dans ce sens.
- Il a été constaté une forte augmentation de la facture d'eau concernant le stade : notamment suite à l'arrosage pendant la période de sécheresse. Prendre contact avec l'association CSV foot pour en discuter.
- Une forte augmentation de la facture gaz a également été relevée au niveau de l'Eglise : la cause est la panne au niveau de la chaudière l'hiver dernier qui ne permettait plus de couper le chauffage. Le système a tourné sans interruption durant au moins 3 semaines.
- Dominique CHAMBON informe le conseil municipal que la pose de la signalétique est finie. De nouvelles demandes ont été faites par des exploitants agricoles notamment pour créer de nouvelles lamelles ou pancartes. En cours avec Signaux Girod
- Le Maire informe les conseillers que la DRI enlève systématiquement toutes les pancartes posées le long de la route départementale (si pas d'autorisation préalable). Notre banderole pour le vide-grenier (posée au rond point de Bruailles) a été enlevée par leur agent alors que nous avons une autorisation.
- Une réunion pour la préparation du bulletin municipal aura lieu le jeudi 12 octobre à 20h
- Frédéric CANNARD, conseiller municipal, demande s'il est possible de mettre une lumière au city-stade (étude en cours) et si la commune ne pourrait pas créer des emplacements pour camping-car. Concernant la commémoration du Capitaine VIC il n'y a rien eu à Varennes ? Non il y avait une cérémonie de prévue à Louhans cette année avec dépôt de plaque.

Varennes Saint Sauveur, le 25 septembre 2017.

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN